



## Désistement suite signature d'un CCMI

-----  
Par Lady lady

Bonjour,

Je suis dans une impasse, en effet j'ai signé avec mon époux un ccmi cela depuis le 1 septembre. Aujourd'hui nous souhaitons nous rétracter parce que le lieu de la construction est à 1h45 de mon lieu de travail moi cela ne me dérangé pas mais mon mon époux si.

J'ai reçu un recommandé avec le ccmi et un gros classeur mais mon mari lui rie, dans le recommandé juste le contrat qui stipule le terrain qui va avec, pas de promesse et pas de compromis, mais le recommandé et a nos deux noms.

Je ne sais pas ce qui pourrait rendre le contrat caduc de plus j'ai versé 3000? et la comme je me rétracte on me réclame 7000?.

Merci de votre aide.